

Direction de l'accès à l'information et  
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 5 septembre 2023



**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 1847 00/2023-2024.198**



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 11 août dernier, visant à obtenir les informations suivantes :

- 1- Combien d'heures supplémentaires ont été effectuées par les salariés du RSSS appartenant à la catégorie 4 (Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux). Vous désirez obtenir ces informations pour chaque année financière depuis 2005, et ce, pour les années disponibles, classées par titre d'emploi et par région administrative.
- 2- Combien d'heures supplémentaires obligatoires (TSO) ont été effectuées par les salariés du RSSS appartenant à la catégorie 4 (Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux). Vous désirez obtenir ces informations pour chaque année financière depuis 2005, et ce, pour les années disponibles classées par titre d'emploi et par région administrative.
- 3- Si possible, obtenir les données des questions 1 et 2 sur un chiffrier Excel.

Vous trouverez ci-joint les renseignements répondant au libellé de votre demande ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Robin Aubut-Fréchette

p. j.